



COMPTE RENDU DU GROUPE DE TRAVAIL MISE EN ŒUVRE DE LA REFORME DU COLLEGE DU 06.10.2015

Un groupe de travail, émanation du CTA (Comité Technique Académique), s'est réuni le 06/10/2015 au Rectorat en présence de Mme Joliat, Secrétaire Générale et M. Lacueille, DAFPEN.

Son objectif était la présentation du plan de formation des enseignants pour la mise en œuvre de la réforme du collège.

Ont représenté l'UNSA Education : Nicolas BONNET, principal, membre du groupe de suivi de la réforme ; Patricia ESCAPIL, certifiée technologie, membre du CTA ; Evelyne FAUGEROLLE, certifiée Lettres, membre du CTA, secrétaire régionale UNSA Education.

Introduction de Mme la Secrétaire Générale

- **Rappel du calendrier de présentation de la réforme :**

En mai, réunion de présentation aux chefs d'établissement. En septembre, rencontre de Mme Robine, DGESCO avec les chefs d'établissements de collège (visible en ligne). De mai à septembre, plan de formation bâti. Mise en place d'un groupe de suivi de la réforme dans le cadre de l'observatoire des chefs d'établissements. Mise en place de ce groupe de travail du CTA qui a vocation à se réunir autant que de besoin.

- **Universités d'automne :**

A ce jour il y a 320 inscrits. La secrétaire générale indique que ces universités sont construites sur une logique d'invitation et de volontariat pour réfléchir aux organisations de la réforme. 3 centres sont prévus : Anglet, Bergerac et Talence.

L'objectif principal sera de s'approprier tous les éléments de la réforme :

- 1- Plénière = tous les aspects de la réforme.
- 2- Approche de l'AP
- 3- Approche des EPI
- 4- Approche des parcours.

Le DIF (droit individuel à formation), en version simplifiée, sera mobilisé pour payer les participants (membres des conseils pédagogiques, chefs d'établissements, CPE ou enseignants, documentalistes compris).

Intervention de M Lacueille DAFPEN :

- **Formation des formateurs :**

De septembre à décembre sur 50 demi-journées. La volonté étant de mettre en place des formations de qualité, il n'était pas pragmatique de commencer la formation des enseignants avant janvier ;

- **Plan de formation des CE :**

Le plan de formation des personnels de direction comporte deux journées : une en novembre et l'autre en mars 2016.

J1 = Organisation des enseignements et pilotage pédagogique.

Cette journée interviendra le 5 ou le 6 novembre 2015. A l'occasion de cette première journée il sera traité de la DHG (pas en volume mais en organisation pédagogique afin d'identifier les priorités, en lien avec le projet d'établissement, qui vont conditionner les emplois du temps des élèves et des professeurs), de l'organisation des enseignements, identification des parties de programme pouvant faire l'objet d'un traitement sous forme d'EPI. L'encadrement de la journée sera assuré par des IPR et des personnels de direction formés à cet objectif. Deux sessions par départements (4 pour la Gironde) seront organisées.

J2= L'évaluation des progrès et des acquis des élèves.

Le contenu de cette journée reste à construire dans la mesure où les IA-IPR sont convoqués à un séminaire national en cette fin d'année.

- **Plan de formation professeurs :**

Ce plan sera mis en œuvre de janvier à juin 2016. Ce sont 50000 journées de formations qui seront mises en œuvre soit 5 jours par enseignant. Il pourra éventuellement être donné un complément début juillet. La poursuite de la formation s'effectuera sur le PAF 2016 2017 avec 3 jours sur le cycle 3 en formations interdégradés.

Compte tenu des enjeux pédagogiques qu'impose la réforme, il a été fait le choix de commencer par les formations disciplinaires. En effet, avec l'arrivée des enseignements complémentaires qui s'inscrivent et dans le socle et dans les disciplines, nous avons l'instauration d'un nouveau cahier des charges disciplinaire. L'objectif de cette réforme est avant tout de transformer les pratiques pédagogiques. Pour ce faire, il faut absolument placer les enseignements complémentaires dans la lignée des disciplines.

Tous les enseignants, CPE et documentalistes, titulaires, stagiaires (il sera demandé à l'ESPE de les libérer) et contractuels à temps plein.

J1 J2 : Appropriation des nouveaux programmes

J3 J4 : Appropriation des nouveaux enseignements (EPI & AP)

J5 : Le numérique

Contenu des J1 et J2 :

Ces premières journées se dérouleront de janvier à février 2016 exception faite des mathématiques (de décembre 2015 à Avril 2016). Le contenu sera le suivant :

- Construction d'une progression disciplinaire dans une logique de programme par cycle. Dans cette logique le conseil d'enseignement prendra une place prépondérante avec des choix d'établissements actés.

- Appropriation des nouveaux contenus et nouvelles notions

- Identification des articulations existant entre le socle commun et les programmes disciplinaires, leurs incidences sur la conception des activités proposées aux élèves, sur la mise en place de l'AP

- Identification des parties de programmes qui peuvent être traités en AP ou EPI.

- Explicitation des niveaux d'exigence attendus (et comment évaluer progrès et acquis)

En lien avec la DANE, un suivi de formation via un magistère pour produire et partager des outils sera proposé.

Les formations disciplinaires se feront par vagues. L'objectif est que sur une même journée pas plus d'une discipline ne soit en formation afin de limiter les absences. (1ere demi journée assurée par les corps d'inspection et pour les 3 autres = ateliers avec formateurs). Les formations se dérouleront sur deux jours consécutifs soit les mardis et mercredis soit les jeudis et vendredis. Environ 20000 journées de formations seront réalisées en 6 semaines. La DAFPEN se fixe comme objectif de faire parvenir les convocations dans les établissements pour début décembre dernier délai afin de permettre aux collègues d'anticiper et de réorganiser les EDT si besoin.

Elles se feront à l'échelle départementale pour les disciplines comme allemand, arts plastiques ou par secteurs (regroupements de ZAP) : 2 en 24, 8 en 33, 2 en 40, 2 en 47, 3 en 64.

Contenu des J3 J4 :

L'ensemble des professeurs seront regroupés dans un cadre interdisciplinaire, de mars à mai les mardis (en raison des contraintes d'EDT des formateurs).

La J3 sera consacrée aux EPI en étroite articulation avec les parcours (avenir, citoyen...) et le numérique.

- Notion de thème explicitée
- Comparaison des programmes des disciplines et articulation avec les compétences du socle.
- Sensibilisation à la pédagogie par projet afin de changer, de faire évoluer les pratiques pédagogiques et les productions des élèves (individuelles, collectives)...
- Appropriation d'outils numériques favorisant le travail collaboratif entre élèves, la recherche et le traitement des informations, la réalisation de productions.

Les stagiaires viendront avec des idées d'EPI qu'ils souhaitent travailler, des documents supports s'ils en ont déjà. Les formateurs leur apporteront une méthodologie, un soutien et des exemples de mise en œuvre. Les professeurs auront la possibilité de s'inscrire dans 3 grands pôles thématiques d'EPI. Il faudra équilibrer les inscriptions pour faire en sorte qu'il n'y ait pas plus de 15 à 20% des enseignants d'un établissement en formation en même temps :

***Monde économique et professionnel + information communication et citoyenneté**
***Culture et création artistique + Langues et cultures étrangères /régionales + langues et cultures de l'antiquité**
***Transition écologique et développement durable + sciences technologie et société + corps, santé, bien-être et sécurité.**

La J4 traitera de l'évaluation des progrès et acquis de l'élève ainsi que de son accompagnement personnalisé (là encore avec le numérique).

- Appropriation et la mobilisation des concepts clés de l'évaluation.
- Expliciter les attendus institutionnels dans le domaine de l'évaluation.
- Démarches mises en œuvre pour organiser le suivi collectif des progrès et des acquis des élèves (outil ISA, évolution d'ARGOS)
- Démarches et organisations de l'AP.
- Les outils numériques au service de l'évaluation.

Les stages seront organisés par secteur de collèges au niveau de la ZAP ou de l'infra ZAP (150 à 250 professeurs par secteur). Les stagiaires sont mélangés par discipline et par collège. Pour les J3 et J4, les formations se feront le mardi. Les sessions mobiliseront à chaque fois pour une session de 15 à 20 stagiaires par formateurs. Les personnels de direction auront une certaine latitude pour inscrire les professeurs en fonction des thématiques. A ce stade les modalités d'inscriptions restent à affiner mais cette organisation nécessitera d'impliquer les ZAP. Là encore tout sera fait pour que cela se construise le plus intelligemment possible localement. La cohérence veut que le J4 se fasse après le J3.

Contenu du J5 :

Si dès les J3 et J4 le numérique sera très largement abordé, une dernière journée sera entièrement consacrée au numérique. Cette journée sera animée par les 255 référents numériques des collèges de l'académie.

Ces référents seront formés par la DANE à cet objectif.

Les modalités d'organisation de cette journée ne sont pas encore décidées. Ce que l'on sait avec certitude est que le Recteur s'est gardé la décision de l'utilisation de la 2^{ème} journée de pré-rentree (hypothèse de 2 mercredis après-midi en débat).

Compléments :

- Les professeurs intervenant en SEGPA participeront aux J3 et J4 avec les autres professeurs. Ils bénéficieront de deux à trois journées spécifiques.
- Les professeurs intervenant en 3^{ème} prépa pro participeront aux J1, J2, J3 et J4 avec les autres professeurs. Ils bénéficieront de deux journées J5 et J6 spécifiques.
- Fin juin, sera proposée pour les professeurs volontaires une session spécifique « enseignement intégré des sciences et de la technologie en 6ème » à la maison des Sciences.

Perspectives PAF 2016 2017 :

Une priorité sera donnée dès le premier trimestre aux formations inter-degrés accompagnant la mise en place du cycle 3 par l'appropriation partagée entre enseignants du 1^{er} du 2nd degré des objectifs de formation du cycle 3 et des échanges d'expérience entre degrés autour des dispositifs et des démarches pédagogiques mis en place.

Une CALVE (Commission Académique des Langues Vivantes Etrangères) se réunira mi-novembre, à l'issue de laquelle sera arrêtée la carte des bilangues et des LV2

Pour l'UNSA Education
Evelyne FAUGEROLLE
Secrétaire Régionale



UNSA Education Aquitaine 33bis rue de Carros 33800 BORDEAUX

- Tél. : 07.79.80.12.99 • aquitaine@unsa-education.org
- <http://unsaeducationaquitaine.wordpress.com/>

